

INFOMESNIL





Mensuel - N° 2021 - 04

Mercredi 7 avril 2021 - http://www.mesnil-saint-loup.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00

Téléphone: 03.25.40.42.17 - Mail: mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Le mémo du confinement

DÉPLACEMENT/ ATTESTATION





Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attestation)

après la fin du week-end de Pâques. Aucun déplacement interrégional n'est autorisé après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux pour, par exemple, accompagner un enfant chez un parent.

COUVRE-FEU





Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 19 heures à 6 heures, sous peine d'une amende de 135 €

et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19 heures.

ECOLES





Semaine de cours à la maison, pour tous les écoliers de la maternelle au lycée ;



Début des vacances de printemps pour 2 semaines, quelle que soit la zone académique;



Rentrée scolaire, avec retour en présentiel pour les maternelles/primaires et cours à distance pour les collèges/lycées ;



Retour en classe pour les collèges/lycées en respectant avec des jauges de présence adaptées.

REGROUPEMENT VIE SOCIALE



Les contrôles sont renforcés pour limiter les rassemblements de plus de six personnes et

encadrer la consommation d'alcool, désormais interdite sur la voie publique.

UNIVERSITÉS



Elles continuent de fonctionner selon les protocoles en vigueur, soit la possibilité pour chaque étudiant de se rendre à l'université 1 jour par semaine. Les concours et examens prévus jusqu'au 3 mai seront maintenus et leur

organisation sera adaptée. Ceux qui ne pourront pas se faire en distanciel devront être reportés autant que possible au mois de mai.

CULTES



Les offices dans les lieux de culte sont autorisés, les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister.

PARCS ET JARDINS



Les parcs et jardins restent ouverts.

COMMERCES



Seuls ceux vendant des biens et des services de première nécessité seront autorisés à ouvrir – dont les librairies, les disquaires, les

magasins de bricolage, de plantes et de fleurs, les coiffeurs, les cordonniers, les chocolatiers, les concessions automobiles, les visites de biens immobiliers – afin de réduire les contacts dans les lieux clos.

Distribué par la municipalité Tirage 260 exemplaires











COVID-19

#TOUSMOBILISÉSDANSLAUBE



RESPECTONS STRICTEMENT LES GESTES BARRIÈRES!



















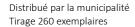






RETROUVEZ LES LIEUX DE DÉPISTAGE SUR SANTE.FR ET GRAND-EST.ARS.SANTE.FR OU EN SCANNANT LE CODE ▶











Permanences de mairie

Pour ces prochaines semaines, le secrétariat de mairie sera ouvert mais ne recevra que sur rendez-vous :

Par téléphone au 03.25.40.42.17 (laissez au besoin un message sur le répondeur) :

- Les lundis de 9h00 à 11h30
- Les mardis et jeudi de 9h00 à 19h00
- Les vendredis de 9h00 à 11h30

Ou par mail: mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Les permanences de déchets verts du lundi (Z.A du pré Haut) sont maintenues aux horaires actuels : de 17h00 à 18h00

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES









Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

1 0 800 130 000

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Préventions d'hyménoptères

Les beaux jours arrivent et avec eux le réveil de la nature.

Comme tous les ans nous nous attendons à devoir combattre les insectes qui viennent perturber la quiétude dans notre charmant village.

Ces dernières années nous avons constaté une augmentation vertigineuse de ce genre d'interventions, ce qui mobilise le personnel de notre C.P.I. durant de nombreuses heures et cela pratiquement au quotidien.

Pour cette année nous avons décidé de nous organiser différemment.

N'ayant plus la possibilité de partir tous les jours en intervention, nous projetons de regrouper les destructions sur une ou deux soirées de la semaine, ce qui aura pour conséquence, sauf cas d'urgence, de vous imposer parfois un délai de quelques jours avant d'intervenir.

Une surveillance régulière de chacun sur sa propriété et ses bâtiments permettrait de détecter un début d'installation de ces insectes et éviterait ainsi d'en arriver à se retrouver face à des nids de grande ampleur.

Combattons ensemble ces désagréments qui, si pris très tôt, peuvent être éliminés simplement par une bombe insecticide, un coup de balai ou de tapette.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les pompiers de Mesnil St Loup

k**

Il est précisé, que nos Sapeurs-Pompiers, volontaires et bénévoles, se donnent sans compter tout au long de l'année. Je les remercie une nouvelle fois pour leur engagement quotidien et permanent et ils savent qu'ils peuvent compter sur l'appui total de la municipalité.

Les personnes qui seraient très pressées ou moins compréhensives, peuvent toujours venir en mairie récupérer un numéro de téléphone d'une entreprise de destruction de nuisibles.

Le Maire, Michaël SIMON











Avis aux bénévoles

Mesdames et Messieurs, chacun d'entre vous peut être bénévole à la commission du fleurissement.

Le fleurissement c'est surtout des moments de partage, d'échanges autour d'un massif où chacun peut apporter son aide quel que soit ses compétences et ses connaissances et à n'importe quel moment.

C'est cultiver notre cadre de vie car il est agréable de vivre et de se promener dans notre village, entretenu, arboré et fleuri.

Vous trouverez un domaine dans lequel vous pourrez « apporter votre pierre à l'édifice » que ce soit dans la conception de massifs, la plantation, la création de bacs, la taille, les différents projets en bois ou en pierre ou peut-être....le désherbage ?

Nous serions heureuses de vous accueillir et vous invitons à prendre contact avec nous ou en mairie afin de vous faire connaître.

Nous en profitons pour remercier les bénévoles actuels, les employés communaux et Catherine (la secrétaire de mairie) pour leur participation et leur investissement.

La commission fleurissement : Sophie JACOBS et Angélique DE RYCKE



« Tout seul on avance plus vite, ensemble, on va plus loin »

Proverbe africain







Guichet des associations

À compter du 3 mai 2021, un guichet unique est mis en place auprès de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de l'Aube pour toutes les démarches concernant les associations (création, modification des statuts, dissolution).

La sous-préfecture de Nogent-sur-Seine ne sera donc plus leur interlocuteur à compter de cette date.

Elles pourront effectuer leurs démarches en ligne sur www.service-public-asso.fr

Pour tout renseignement, il sera possible de contacter Mme Laure HARDY (03.25.70.46.58 - laure.hardy@aube.gouv.fr).

Boite aux lettres de la poste - Place du Terreau

Suite à la rénovation du petit bâtiment communal place du Terreau, il a été décidé de déplacer la boite aux lettres de la poste qui se trouve désormais à gauche du distributeur de baguette.



Bibliothèque de Mesnil-Saint-Loup - 4 bis place du terreau

Après le passage au couvre-feu à 19h00, la bibliothèque reprend ses horaires habituels :

- Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

Cependant suite aux restrictions sanitaires, la bibliothèque vous accueille avec la jauge suivante :

- 2 permanents et seulement 2 lecteurs en même temps avec <u>masque obligatoire</u>, du gel se trouve à l'entrée.

Merci de respecter ces consignes afin de se sortir au plus vite de cette situation.

Vous trouverez de nouveaux livres choisis par notre équipe en espérant que vous trouviez votre bonheur.



Les bénévoles de la bibliothèque







Informations diverses

Le jardin du four - A.C.M (Association Culturelle de Mesnil)

Avec le printemps, revient le temps du jardinage et de l'entretien de notre jardin associatif, situé derrière la mairie, temps de rencontres sympathiques, d'échanges d'idées.

Nous vous proposons de vous joindre à cette activité de plein air, à votre rythme et selon vos envies <u>le</u> **LUNDI :**

- semaine paire, à 9 H 00 (19 avril, 3 mai 2021, etc....)
- semaine impaire, à 18 h 15 (12, puis 26 avril 2021, etc....)

Nous avons prévu de mettre des plants potagers : courgettes, tomates type cœur de bœuf, poirées (bettes), betteraves rouges, quelques salades.

Si à l'occasion de vos plantations futures, il vous reste quelques plants, nous serons ravis de les intégrer dans le jardin (dans la limite de la place disponible).

Dominique, Denise, Mireille, Valérie seront présentes ainsi que d'autres membres de l'association.

Venez avec vos outils préférés!

Contact: Mme Valérie GATOUILLAT-VELUT au 06.83.99.17.01

Ainsi font pour Marion

Notre prochaine collecte de papier aura lieu le samedi 9 avril 2021 matin (entre 10 et 12 h environ).

Merci de nous préparer vos sacs ou cartons devant chez vous.

Depuis un an, déjà 2 tonnes de papier ont été ramassés.

Merci à vous tous

Aurore et Martin VELUT

Vide grenier des Pompiers

Suite aux circonstances sanitaires actuelles, nous sommes au regret de décliner pour cette année l'organisation de notre traditionnel vide grenier.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mesnil

Petites annonces

Vends : Moteur électrique 6 chevaux. Abreuvoir 1m60 de long. Moulin aplatisseur + broyeur de grains. Le tout en bon état.

S'adresser à M. Lucien BECARD au 03.25.40.49.56

Vends:

- Vélo VTT femme bon état peu roulé : 40 euros

Egouttoir à bouteilles 100 places : 5 euros
Futs plastique 120 litres : 3 euros pièce

- Futs plastique 60 litres : 2 euros pièce

S'adresser à M. Jean-Pierre VELUT au 03.25.40.44.75

** Prochain infomesnil: mercredi 5 mai 2021 **





